



Quelques règles à suivre

Pour vos opérations postales

Pour retirer un colis ou une lettre recommandée

Présentez l'avis de passage + un justificatif d'identité.

Pour retirer le colis d'un proche

Présentez l'avis de passage + l'original du justificatif d'identité du destinataire du colis + l'original de votre justificatif d'identité.

Pour retirer la lettre recommandée d'un proche

Présentez l'avis de passage + l'original du justificatif d'identité du destinataire de la lettre + la procuration écrite (soit au dos de l'avis de passage, soit sur papier libre), signée par le destinataire, + l'original de votre justificatif d'identité.



Pour vos opérations La Banque Postale

①

Pour toute opération bancaire sur l'un de vos comptes La Banque Postale, une pièce d'identité vous sera demandée. Dans certains cas, un second justificatif d'identité peut être demandé.

②

Pour tout retrait d'espèces au guichet sur votre compte chèque postal, un justificatif de compte, en complément de votre pièce d'identité, pourra vous être demandé.

③

Pour vos demandes d'opération sur votre compte, les chargés de clientèle ou les conseillers de votre bureau de poste peuvent vous demander la provenance ou la destination des fonds (en application de nos obligations réglementaires ou des dispositions de la convention de compte).

④

Tous les retraits d'espèces supérieur à 1500 € doivent faire l'objet d'une demande en bureau de poste, au moins 48 heures à l'avance. Renseignez-vous auprès de votre chargé de clientèle sur les délais de mise à disposition.

⑤

Pour toute opération bancaire en dehors de votre bureau de poste habituel, renseignez-vous sur les conditions spécifiques et les plafonds d'opération auprès du chargé de clientèle.

Les justificatifs d'identité admis pour vos opérations postales Courrier et Colis



Carte nationale
d'identité



Passeport



Titre de séjour



L'Identité Numérique
La Poste

Les documents non acceptés



Carte Vitale



Permis de conduire



Scan du justificatif d'identité
sur le smartphone



Photocopie
du justificatif d'identité